

Association Loi 1901, Créée le 17 août 1973

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Du 25 JANVIER 2025 Foyer de la Belle Epoque

Familles présentes ou représentées: ALBER, AMZIANI, ARESU, BAGUR, BARA, BEYNE, BIANCIOTTO, BOSCH, BUREL, CACCIUTTOLO, CHARPENTIER, CORBERAN, CORNO, COSTE, CROUY, COUTIER, DJEBLI, DAVIN Bernard, DEFLAUX, DESPRATZ, DUBOIS, EYER, DOUCEDAME, FAYE, FOILLARD, FOUCHER, GUION, HOERLER, IZARD, JANNIN Chris, JANNIN GOUPIL, JANSSOONE, LE DORZE, LEROY, LESOULT, MANENTI, MAUCOTEL, MEO, MEYSENQ, MILLA, MONTEREAU, MONTCHAMP, MOREL, PELLEGRIN Stéphane, PIN, PLANTE, SALMASO, THEVENIN, THIEDEY, THUR et PIERRET, WILLOCQ

A - RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE DU PRESIDENT

A1 – Les adhésions.

Avec 75 adhérents, l'effectif de l'association est nettement en hausse. Nous étions 63 lors de la dernière assemblée. C'est certainement le nombre le plus important jamais atteint par notre association.

En 2024, comme chaque année, nous avons malheureusement dû enregistrer le décès d'un de nos adhérents et non un des moindres :

 Au début de l'été, le 10 juillet Alain RODIERE nous a quitté. Membre de l'Association des Grands Vergers depuis de nombreuses années. Il était aussi administrateur de notre association.

Sa grande gentillesse, sa modestie et son écoute lors de nos réunions ont toujours été appréciées.

Signe de renouvellement, de nouveaux résidents ont rejoint les rangs de notre association. Dans

l'attente de pouvoir compter sur le retour d'anciens adhérents et l'arrivée de nouveaux venus, je

suis heureux de souhaiter la bienvenue à Julie et Fritz ALBER, Claudia et Nicolas BARREZ,

BLANDENIER, Sylvie BOULON, Andrée BUREL, Myriam BLASCO, Cathy

CALOT, Guillaume CORNO, Stéphane DUBOIS, Carmen EYLER et Claude SALVADOR, Éric

AMBROSETTI et Marie-Delphine GENSOLLEN, Claude GIRONA, Nicole et Didier LACHAUD,

Julien LAGIER, Laurent LESOULTE, Nathalie et Olivier MALET, Jérémy TRINEL

Je peux déjà vous annoncer des nouveaux adhérents pour 2025 : DEUS Françoise, DEUS Hervé

Mme et M Jean-Claude PELLEGRIN, Edouard TOURNANT, M UZAN, et Mme Kyela PUECH.

Et puis, il faut aussi remercier nos partenaires qui nous accompagnent tout au long de l'année je

veux parler de l'HOSTELLERIE des Vins de Rognes, Eric GRANDORDI entreprise de

multiservices, La fleuriste DANS MES PENSEES, le CHATEAU BONISSSON. Alexandre

THIEDEY (A3S) alarme.

A2 – Nos manifestations.

Cette année nous a permis de retrouver les manifestations de convivialité qui font la force et le

ciment de l'association avec plus de participants que l'année dernière.

Le 20 avril, la visite du château Bonisson et de son Art Center

Le Bonisson Art center nous a ouvert ses portes ce samedi 20 avril 2024 à l'occasion de

l'exposition « LESS IS MORE », représentant 40 ans d'art minimal en collaboration avec le

FRAC Sud. (fonds régionaux d'art contemporain).

Nous avons pu apprécier de nombreuses œuvres dépouillées, mettant l'accent sur des

éléments géométriques simples caractéristiques de cet art minimal.

Un vrai moment de découverte et de partage avec des explications détaillées, précises, et

captivantes, de la part de Christian Le DORZE.

Nous avons terminé cette belle matinée par un repas au Préau.

Le 26 avril, réunion d'information sur le PPRIF

Elle s'est tenue à la salle Belle Epoque. Cette réunion a accueilli plus de 40 personnes.

Cette information était aussi ouverte aux non adhérents. Elle a démontré l'intérêt que porte

les habitants de notre quartier à ce sujet très sensible.

• La Fête des Voisins, le vendredi 31 mai, qui a encore connu un franc succès, comme toutes

les années. A cette occasion, il est rappelé le principe de cette fête aux Grands Vergers. Il

s'agit d'un moment d'échanges et de partages. L'association offre l'apéritif à toutes

personnes présentes membres ou non de l'association. Il est simplement demandé

d'apporter un mets sucré ou salé.

• Le dimanche 23 juin, nous avons pu enfin organiser notre traditionnel méchoui.

Il a été dégusté chez un de nos adhérents et partagé par 32 convives.

Le jeudi 31 octobre, nous avons fêté HALLOWEEN tout au long du chemin des GRANDS

VERGERS. Les enfants, accompagnés de plusieurs parents, étaient nombreux à avoir

répondu à cette annonce. Il a débuté à 18h30 et il a été terminé à 20h30. Nous n'avons pas

oublié les Petits Vergers, mais le parcours était déjà trop long pour nos enfants.

• Le 22 novembre, nous nous sommes retrouvés 42 personnes pour fêter la sortie du

Beaujolais nouveau à la Salle Belle Epoque.

A3 - Nos actions et celles de nos adhérents.

Le conseil d'administration n'a pas ménagé ses efforts pour améliorer l'environnement et le bien-

être de tous. Parmi ces actions nous noterons :

Le suivi de gestion du dossier de déploiement de la fibre, au sujet duquel nous sommes bien

obligés de constater, malgré des courriers tous azimuts, que nous ne sommes pas plus

avancés qu'en 2020, date initialement prévue pour la mise en service du réseau et, qu'au

contraire plus on approche du but plus on s'en éloigne. Nous y reviendrons plus loin.

Réalisations d'OLD au quartier des Grands Vergers.

Réunion d'information sur le PPRIF

Intervention auprès d'ENEDIS pour sécuriser la tranchée ouverte chemin des Petits vergers.

Nous avons pu obtenir la fermeture de celle-ci en attendant un jour, peut-être la suite des

travaux.

• Opportunité saisie d'une aire de croisement lors des travaux d'alimentation de l'antenne.

Siège Social: 482, Chemin des Grands Vergers – 13840 ROGNES

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

A4 – Fréquentation du site internet.

A5 – Compte Facebook.

Une quarantaine d'adhèrent à ce jour. Il s'agit d'un groupe privé.

Monsieur le Maire dit que nous pouvons le rendre public, ce qui augmentera le nombre de participants.

B – RAPPORT FINANCIER 2024.

En banque :	au 31 décembre 2023 :	3 373,00
-------------	-----------------------	----------

au 31 décembre 2024 : 3794.09

Solde positif: 421.09

Recettes: 3510.63

Cotisations : 1954,00
Participations des adhérents aux repas : 1360.12
Divers 196.51

Dépenses : 3089.54

Repas: 1734.73
Fournitures: 825.85
Divers: (frais banque, fleurs.) 528.96

Le rapport financier 2024 est approuvé à l'unanimité.

C – PERSPECTIVES

C1 - Nos manifestations.

Vous pouvez déjà noter :

- Visite du Château Calavon à LAMBESC le 5 avril.
- La Fête des Voisins, le vendredi 30 mai,
- Le Méchoui traditionnel, ou taureau à la broche si nous pouvons être 50 convives, le dimanche 22 juin. L'association dispose d'un point de chute pour l'organiser.
- Halloween le 31 octobre à 18h30.
- Le Beaujolais nouveau très certainement le 21 novembre, dans une salle municipale la Belle Epoque ou à la salle des Garrigues.

Monsieur le Maire nous confirme que la salle des Garrigues sera terminée fin avril et disponible début mai.

La demande est faite de réserver cette salle pour notre manifestation.

Nous avons eu le retour positif en début de cette semaine.

C2 - Budget prévisionnel.

Pour cette année encore, comme depuis huit ans, la cotisation est maintenue à 25 € par famille.

D	
ROCOTTOC	•
Recettes	•

Cotisations: 1 625,00

Dépenses :

Réceptions (repas/boissons): 375.00 Investissement: 500.00 Divers (assurances, fleurs, ...) 750.00

Solde positif: 0

D – QUESTIONS D'ACTUALITE ET

QUESTIONS DES ADHERENTS.

D1 – Question d'actualité : le déploiement de la fibre optique.

La fin du réseau filaire est prévue pour 2030. A ce jour, Orange déploie son réseau sur le reste de

la commune.

La fibre a été déployée sur la D66D et terminée sur la D15. Nous devrions la voir arriver sur le

Chemin des grands vergers jusqu'au numéro 1080.

Pour le reste, d'après les informations reçues cette année, il semblerait qu'il n'y ait qu'un seul point

de blocage à ce jour, différent de celui énoncé l'année dernière ! Je dis bien, il semblerait car les

informations transmises ne sont jamais les mêmes! Elles changent au gré du temps, toutes les

années.

A ce jour nous n'avons qu'une solution partielle : Starlink pour internet.

Il faut débloquer cette situation et trouver des solutions maintenant pour ne pas perdre encore du

temps lorsque Orange daignera s'occuper de notre quartier.

Pour cela, nous avons besoin de la Mairie, pour qu'elle intervienne auprès d'Orange

Monsieur le Maire nous donnera son sentiment sur cette situation et sur ses capacités d'intervention

pour la résolution de ce problème.

Monsieur le Maire va faire rencontrer les propriétaires concernés avec CIRCET.

D2 - Question d'actualité : la protection incendie et le Plan de Protection aux Risques

d'Incendie de Forêt.

Par arrêté, la Préfecture a repoussé la date butoir pour l'approbation du PPRIF au 19

aout 2025.

A ce jour, les « autorités compétentes » n'ont pas tenu compte du travail effectué sur le

terrain avec les différents acteurs, pompiers, mairie ..., plus de zones plus ou moins

orange

Il ne reste que trois zones, : blanc, bleu et rouge.

Pour ôter tous doutes, la principale zone est rouge. Il n'y a que 2 zones blanches sur la commune dont une sur le chemin de Sousville. Monsieur le Maire pourra préciser l'étendue de ces 2 zones.

Nous rappelons notre proposition de l'année dernière que notre quartier peut être régit par une charte de prévention du risque incendie.

Cette charte a été distribuée en début de mois sur le secteur.

- Avec mise en place d'une vigilance commune face aux matériaux facilement inflammables
- Avec acquisition d'équipements spécifiques à la lutte contre un départ de feu, sur chaque propriété
- Création de trois aires de croisement sur le chemin des petits vergers dont une déjà pratiquement réalisée gratuitement.
- Création d'une aire de retournement au bout du chemin des Petits Vergers. Plusieurs propriétaires proposent de céder plusieurs mètres carrés pour permettre la réalisation de celle-ci.
- Possibilité d'effectuer une autre aire de retournement ou tout au moins de croisement sur la parcelle où sera positionnée l'antenne.

Monsieur le Maire nous informe qu'il n'y a toujours pas de date de réunion prévue avec la DDTM et la Préfecture.

Il peut y avoir une subvention pour l'achat d'une pompe.

Le CCFF de Rognes peut renaitre à la condition d'un bénévolat suffisant.

Monsieur le Maire invitera les pompiers de LAMBESC pour voir la possibilité de faire une aire de retournement sur la parcelle concernée par l'implantation de l'antenne.

D3- Question d'actualité : Installation antenne relais

Le débroussaillement du terrain a été réalisé par l'ONF.

Nous pouvons voir le travail effectué dans le cadre des OLD.

Devons-nous faire de même sur nos parcelles au risque de dénaturer notre cadre de vie ?

Enedis a ouvert une tranchée le long du chemin des Petits Vergers. Il restait une journée de travail pour traverser la route. Le chantier a été arrêté et laissé tel quel avec le balisage de sécurité.

Nous sommes intervenus 2 fois auprès d'Enedis pour la sécurisation de cet ouvrage.

A ce jour le chantier est à l'arrêt.

Siège Social: 482, Chemin des Grands Vergers – 13840 ROGNES

La mise en service, d'après nos informations, devait avoir lieu premier trimestre, voire deuxième

trimestre 2025. Nous sommes le 25 janvier.

Nous savons qu'Enedis a demandé à plusieurs propriétaires de traverser leur propriété y compris

en enterré.

Un renforcement de réseau doit- il être réalisé ? si c'est le cas, cela prendra un peu de temps.

D4- Question d'actualité : Elagage autour des réseaux aériens (elec et télécom).

Plusieurs adhérents nous ont interpelés au sujet des élagages et débroussaillement autour des

réseaux.

Nous voulons ici rappeler simplement, nos obligations vis-à-vis des différents opérateurs :

- Pour la partie télécommunication

Ainsi, la loi n° 2016-1321 du 7 octobre 2016 dispose que : "le propriétaire d'un terrain doit

assurer le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage des arbres lorsque cela est

nécessaire afin de prévenir l'endommagement des équipements du réseau téléphonique et

l'interruption du service. En cas de défaillance, ces opérations sont accomplies par des élagueurs

envoyés par Orange aux frais du propriétaire

- Pour la partie électrique

Si l'arbre du jardin a été planté avant la construction de la ligne, son élagage sera pris en charge

par Enedis.

Le propriétaire doit réaliser la coupe de ses arbres (ou la confier à un professionnel) si la ligne

électrique surplombe son terrain et que l'arbre a été planté après la construction de la

ligne, si l'arbre ne respecte pas les distances prescrites par la réglementation ou encore si

l'arbre planté sur le terrain déborde sur le domaine public où est située la ligne électrique.

C'est le propriétaire du bien qui doit débroussailler. Le locataire peut débroussailler si le

propriétaire le stipule dans son contrat de location. Mais pour la loi, seul le propriétaire est

responsable, en vertu de l'article L. 134-8 du Code forestier.

Siège Social: 482, Chemin des Grands Vergers – 13840 ROGNES

D5 - Questions des adhérents.

• Le merlon antibruit du Petit St Paul – Où en est la procédure initiée par la DDTM?

Monsieur le Maire n'a aucune nouvelle à cet instant

PLU. Elargissement du chemin des Grands Vergers à 6 mètres.

Point 26 en page 2 du PLU.

Cette proposition n'a pas été retenue par les autorités, mais il y a un engagement

de la mairie de laisser en l'état.

Des nouvelles de l'antenne téléphonie mobile ?

Le chantier est à l'arrêt, un problème avec Enedis ?

Monsieur le Maire n'a pas de précisions complémentaires à nous apporter sur

ce sujet.

Panneau signalisation « dos d'âne » manquant au droit du 1080 chemin des Grands

Vergers. Malgré des demandes effectuées depuis plusieurs années, rien n'a été fait.

Monsieur le Maire nous précise que le poteau a été mis en place et que la

peinture au sol sera faite par temps sec.

Installation d'un miroir en sortie du chemin des Grands Vergers, coté D66D.

Aucune visibilité à la sortie de ce chemin.

Monsieur le Maire n'est pas sûr que notre demande sera prise en compte.

Non-respect de la vitesse de 30km sur le chemin des Grands Vergers.

Monsieur le Maire précise qu'il est difficile de faire mieux avec le nombre de dos

d'âne sur ce chemin.

• Poubelle devant la D66D située au bout du chemin des Grands Vergers, très souvent

une décharge et signalé plusieurs fois à la mairie.

Monsieur le Maire confirme qu'il s'agit d'un problème récurrent et que si besoin

faire intervenir la PM.

Installation par la mairie de 4 panneaux « attention au feu » de forêt.

Mise en place de panneaux notamment au chemin de TRASPIGUT et chemin de VEOU ainsi

qu'au GRANDS VERGERS. Il y a actuellement 2 panneaux dont un Route de Lambesc.

Monsieur le Maire prend note de notre demande.

 Déjections canines que les propriétaires de chien laissent devant les entrées de chemin privé et les maisons.

Monsieur le Maire nous précise qu'il n'a pas de solutions particulières et que les habitants peuvent toujours se tourner vers le conciliateur ou la PM.

 Comment solutionner le problème de sécurité routière sur la CD15 partie grands vergers? La dangerosité due à la vitesse très excessive des véhicules sur cet axe du CD15 entre le centre village et le petit Saint Paul

Monsieur le Maire précise que le radar n'est pas faisable par la direction des routes et que les piétons peuvent emprunter en toute sécurité le chemin situé en contrebas de la route, puis la voie multi usages puis le chemin des Vignes.

L'AGV précise que le chemin des Vignes devrait être entretenu pour permettre le passage des administrés.

Monsieur le maire nous dit de nous rapprocher des services techniques si besoin.

 Comment endiguer les incivilités (type: déchets de toutes sortes) le long de cet axe et plus largement quels sont les moyens octroyés pour enfin faire disparaitre les très nombreuses décharges sauvages sur le secteur de la Javie.

Monsieur le Maire nous informe que certains éléments resteront en attente de règlements

 Suite au défrichage fait sur ce secteur côté Garrigues (en face du 1900 route de Lambesc), un trou béant (ancien puits) a été mis à jour. Ce trou d'un mètre de diamètre et d'une profondeur d'environ 6 mètre est d'une dangerosité extrême. Quel moyen avons-nous pour intervenir sur cette parcelle qui me semble être privée (mais toutefois ouverte au public) et sécuriser les éventuels badauds de ce danger

> Monsieur le Maire est intervenu pour sécuriser provisoirement cet endroit. Le puits est en privatif. Les services techniques vont voir pour trouver une solution pérenne.

Peux-ton bruler des déchets verts dans son jardin?

Non, il est interdit brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.

Site Internet : http://desgrandsvergers.e-monsite.com

Monsieur le Maire revient sur la même solution qui est de se rapprocher du conciliateur ou de la PM. La PM peut intervenir dans tous les conflits de

voisinage y compris les aboiements de chiens par exemple.

E – Information donnée par M le Maire

La Métropole engagera les travaux d'assainissement, d'eau pluviale et eau potable d'Octobre à fin

Mars.

En conséguence, 15 jours de fermeture de la route au niveau du parvis de l'église.

Puis 15 jours de fermeture au niveau du virage du Resquilladou.

5 Mois de fermeture de la montée de Lambesc. Un accès piéton sera aménagé.

Quand les travaux de l'Avenue de Lambesc seront terminés, commenceront les travaux de l'avenue

de la Libération entre la Mairie et le Rancard. 4 mois de fermeture.

Les cars utiliseront la D66D. Une limitation de vitesse est demandée.

La Mairie quant à elle, interviendra sur l'avenue de Lambesc pour le création d'un trottoir.

Seul le côté montant sera fermé à la circulation.

La communication se fera : sur intra Muros

Site de la commune (Newletters)

FaceBook

F- RENOUVELLEMENT D'UNE PARTIE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration est composé de 3 membres au minimum et

9 membres au maximum. Il est renouvelable par tiers tous les ans.

A ce jour nous sommes cinq. Le Conseil d'Administration se compose actuellement Alison DJEBLI,

Noël COUTIER, Jean- Charles HOERLER, Sylvie LEROY et de moi-même.

Avons-nous des volontaires pour rejoindre notre équipe ?

Nous pouvons néanmoins noter que Marie-Aimé BEYNE, Odile JANNIN-GOUPIL et André

JANSOONNE nous ont fait part de leurs volontés de rejoindre notre équipe.

Au nom du CA, je vous remercie d'être venus aussi nombreux pour cette assemblée et je vous

invite à prendre part au pot de l'amitié autour de notre buffet.

A Rognes, le 8 février 2025

Le Président de l'Association des Grands Vergers,

Denis GUION